M.E.S., Numéro spécial, Kinshasa, 25 mai 2022

https://www.mesrids.org Dépôt légal : MR 3.02103.57117 ISSN (en ligne) : 2790-3109 ISSN (impr.) : 2790-3095 Mise en ligne le 1er juin 2022

Numéro spécial consacré au thème :

Regards croisés sur les 20 ans d'existence et d'exercices de la Chaire de Dynamique Sociale

Kinshasa, 25 mai 2022

VII.
PERSPECTIVES D'AVENIR

276

Entraves au fonctionnement optimal de la Chaire de Dynamique Sociale

par

Sylvain Shomba Kinyamba

Professeur Ordinaire, Sociologie, Université de Kinshasa / Directeur de la CDS

Introduction

Tous les textes qui précèdent celui-ci ont, de manière critique, révélé les exploits, les succès qui auréolent le travail abattu voici 20 ans déjà, par la direction et l'équipe de chercheurs de la Chaire de Dynamique Sociale (CDS) sur l'examen des mouvements et enjeux sociaux de la société congolaise. Tous ces auteurs ont raison surtout lorsque l'on sait que ce rendement a été réalisé dans un contexte peu ou pas tendre. Mais seulement, cela ne doit pas masquer les difficultés contextuelles et de fonctionnement auxquelles ce Centre de recherche fait face et par ricochet, voit son élan de temps à temps brisé. C'est ce que ce texte s'efforce à rendre compte.

Comme l'indique si explicitement son titre, dans les lignes qui suivent, se trouve exposées les entraves qui limitent la marche en avant optimale de la CDS. Mais que faut-il entendre par entrave?

Synonyme de contrainte, frein, entrave désigne analogiquement, ce qu'on met aux jambes d'un animal pour gêner sa marche. Ce qui retient, gêne. 150 Autrement dit, ce qui empêche le progrès ou la libre circulation de quelque chose, mettre un frein, contenir. 151

Ci-dessous, nous exposons quelques mentalités, propos, attitudes et comportements qui ont court dans son milieu d'implantation et qui embarrassent la CDS, le gênent, le retardent dans ses activités. Une double classification est possible à ce sujet, à savoir : entraves individuelles-entraves organisationnelles; entraves endogènes-entraves exogènes. Nous avons opté, pour la seconde classification qui a le bénéfice de voir la CDS elle-même reconnaitre sa part de léthargie qui devra ainsi la contraindre à en prendre connaissance et à s'amender durablement. Une brève conclusion met un terme à cette réflexion.

¹⁵⁰ <u>Dictionnaires Le Robert</u>

¹⁵¹ https://langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/dictionnaire/e/entrave

1. Entraves endogènes

Sans vouloir cracher sur la Direction de la CDS qui fait montre d'un engagement de type personnel dans l'animation et coordination des travaux aussi bien de la recherche fondamentale que de la recherche action menés au Centre, notre observation rigoureuse a conduit à une série des constats qui obstruent sa marche en avant. Parmi les plus courantes, figurent :

- le manque d'initiative de la part de la CDS dans l'optique de création d'un Réseau des Centres de recherche opérant dans le pays ou tout au moins à Kinshasa ou encore au sein de l'Université de Kinshasa alors qu'elle a réalisé pour le compte de la société civile entre 2017 et 2021 (Réseau National Multi-Acteurs de la Protection Sociale en République Démocratique du Congo);
- le manque d'esprit de créativité dans la trouvaille des thématiques attractives susceptibles d'être financées par des bailleurs impliqués dans la coopération au développement. On dirait que cette tâche ne dévolue qu'à la direction du Centre. Mais ce qui est curieux, c'est le fait que tous, dès lors qu'un projet trouve un financement, revendiquent de figurer sur la liste des chercheurs retenus pour exécution;
- l'absence d'une salle de lecture au Centre alors que la CDS entrepose, dans ses bureaux, plusieurs cartons des livres et numéros de revue qui devraient être mis à la portée des lecteurs surtout qu'elle est située au cœur de l'Université de Kinshasa;
- l'absence d'un point de vente (librairie) où serait exposé toutes les publications de la CDS;
- le déficit d'initiative de marketing qui ferait connaitre davantage le Centre et ses œuvres ;
- l'absence d'un calendrier fixe (mensuel) de l'organisation de son café méthodologique et conférences ;
- le déficit de culture de respect des biens communs, l'insouciance dans leur usage par certains chercheurs ;
- le déficit de culture des cotisations, source première de revenus pour une asbl.

Si déjà en interne, on enregistre autant des goulots d'étranglement, que dire alors, de ce qui proviendrait comme obstacle de l'extérieur ? Le point qui suit répond justement à cette interrogation.

2. Freins exogènes

Son statut d'interface université – société, annonce clairement que la CDS n'évolue pas en dehors des influences de son environnement. Celui-ci peut lui être propice ou l'inverse.

Certes, le fait pour elle d'être fréquentée et de prester sans discontinuité depuis deux décennies, renseigne clairement qu'elle est acceptée voire agréée par le conseil d'administration des universités publiques du pays, par la société et même par les autorités publiques. Toutefois, cela ne signifie pas que tout roule normalement.

Comme nous l'avons dégagé à propos de son fonctionnement en interne, sous cette rubrique, nous relevons quelques facteurs externes dont les effets n'accompagnent pas favorablement les actions entreprises par la CDS. Sur cette liste, on ne saurait omettre les obstacles ci-après :

- l'absence d'incitation de la part des pouvoirs publics malgré l'accumulation par la CDS, des résultats performants des enquêtes sociales assortis des recommandations pertinentes à même de créer le bien-être de nos populations;
- la formalisation encore non aboutie des statuts de la CDS auprès des ministères de la recherche scientifique et de la justice (personnalité juridique du Centre);
- le déficit de la culture des documentations et de lecture dans les rangs pourtant des grands intellectuels. Ce qui entraine beaucoup d'invendus dans la production scientifique du centre. En conséquence, le tirage des exemplaires de chaque numéro de revue a été revu drastiquement à la baisse. À cela s'ajoute le manque d'intérêt en termes d'abonnement même au niveau des structures universitaires (bibliothèques, facultés, départements);
- la politique de publication orientée par des chercheurs congolais essentiellement vers la promotion en grades académiques plutôt qu'au profit de la promotion du débat scientifique. Pour preuve, la grande majorité des professeurs du Congo publient, mais dès qu'ils atteignent le grande de professeur ordinaire, ils tombent dans l'ordinaire, c'est-à-dire ils ont tout trouvé donc plus rien à découvrir comme en devenant chef de Travaux, on prend congé de la publication des articles pour ne se consacrer qu'à l'élaboration de sa thèse de doctorat;
- l'obtention de financements des projets d'enquête sociale demeure soumise à un appel à contribution triée par des jurys ad hoc. Ce qui n'est

pas mal parce que ça pousse tous les centres de recherche en compétition à donner chacun le meilleur de lui-même. Mais, il n'est pas toujours évident de se faire retenir surtout quand cela doit passer aussi par l'aval de la haute administration congolaise. Toutefois, la CDS arrive souvent à tirer son épingle de jeu dans ce registre, mais ce n'est pas facile. En outre, ces financements accordés par des institutions de coopération au développement privilégient la réalisation des activités énoncées dans les termes de références sans faire autant pour les chercheurs retenus dans la réalisation de celles-ci. Ce qui parfois, démobilise l'un ou l'autre chercheur ou ne remobilise pas ceux qui ont fait la même expérience dans le passé;

- les coupures intempestives dans la fourniture de l'énergie électrique ne permettent pas de respecter le chronogramme de l'exécution des activités. Cela met de temps en temps en mal, la CDS vis-à-vis des échéances conclues avec ses partenaires internationaux;
- les actes de vandalisme perpétrés en maintes reprises par des étudiants de l'Université de Kinshasa n'épargnent pas le siège de la CDS. Heureusement, qu'en général, la garde universitaire sécurise ce lieu ;
- l'attentisme, c'est-à-dire l'immobilisme de nombreuses dames assistantes, chefs de Travaux vis-à-vis de l'adhésion dans les rangs de chercheurs de la CDS, est à bannir, car la conduite des recherches dans certaines thématiques spécifiques nécessite une participation de plus en plus accrue des femmes et des filles.

Conclusion

Que faire alors face à ces pesanteurs internes comme externes ? Tout sauf capituler. Le fait de les dénoncer à une occasion aussi solennelle¹⁵², vaut déjà une partie de solutions.

À l'issue de cet inventaire, force est pour nous, de saluer sans limite les efforts déployés par les chercheurs de la CDS dont le bilan, malgré tout, des activités accomplies est plus qu'éloquent. Il revient donc à la direction du Centre de traduire ces obstacles en atouts dans les court, moyen et long termes pour que, plus que jamais, la CDS puisse matérialiser encore davantage, sa chère devise : *toujours mieux qu'avant*.

¹⁵² Commémoration 20^{ième} anniversaire de la CDS.